

**- TERRE D'ÉMERAUDE COMMUNAUTE –
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DÉLIBÉRATION N° 2021-026

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 2021

Nombre de membres :

En exercice : 25

Présents : 18

Pouvoirs : 1

Date de convocation : 22/11/2021

Date d'affichage : 02/12/2021

Votants :	19	Pour :	19	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	-----------	--------	-----------	----------	----------	---------------	----------

L'an deux mille vingt et un, **le trente novembre**, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CIAS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de La Tour du Meix, sous la présidence de **Monsieur MOREL Denis -Vice -Président**

Délégués présents : BERREZ Evelyne, BLEUZE Michel, BRANCHY Isabelle, CAPELLI Célestin, CLOSCAVET Marie-Claire, ETCHEGARAY Josiane, GRAS Françoise, JACQUES Jean-Claude, LUSSIANA Eddy, MOREL Alain, MOREL Denis, PARIS Robert, PANSERI Marianne, PUGET Ginette, RENAUX Marie-Louise, ROTA Josiane, RUDE Bernard, THERME Rémy.

Excusés : BROCHOIRE Myrtille, CANTALOUBE Daniel, GAUTHIER-PACOUD Sandrine, MONNERET-LUQUET Jocelyne, PANISSET Maryline, SARRAN Jean-Louis.

Excusés ayant donné pouvoir : PROST Philippe à MOREL Denis

Secrétaire de séance : ETCHEGARAY Josiane

Objet : Budget Foyer Logement Orgelet - Décision modificative n°1

Rapporteur : MOREL Denis, Vice-Président

Le RAPPORTEUR,

EXPOSE

Il est nécessaire de modifier les autorisations budgétaires initiales, soit pour intégrer des dépenses ou des ressources nouvelles, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés, soit pour réajuster des imputations budgétaires.

Ainsi, il est nécessaire de procéder à des ajustements de crédits en cours d'exercice.

Il est précisé que ces modifications n'affectent pas substantiellement les grands équilibres budgétaires.

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

DECIDE

DE VOTER la modification de crédits telle qu'exposée ci-dessous et référencée dans la décision modificative N°1 annexée,

EXPLOITATION	
Dépenses	
D- 68112 – Immobilisations corporelles	1 340,00 €
TOTAL D 016 : Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	1 340,00 €
Total dépenses	1 340,00 €
Recettes	
R- 778 – Autres produits exceptionnels	1 340,00 €
TOTAL R 019 : Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	1 340,00 €
Total recettes	1 340,00 €
Total EXPLOITATION	1 340,00 €
INVESTISSEMENT	
Dépenses	
D- 2188 – Autres immobilisations corporelles	1 340,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	1 340,00 €
Total dépenses	1 340,00 €
Recettes	
R- 28183 – Matériel de bureau et informatique	447,00 €
R- 28184 – Mobilier	447,00 €
R- 28188 – Autres immobilisations corporelles	446,00 €
TOTAL R 28 : Amortissements des immobilisations	1 340,00 €
Total recettes	1 340,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	1 340,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	2 680,00 €

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,



Le Vice-Président,
Denis MOREL

